

Questions orales

[Traduction]

L'AGRICULTURE

M. Allan Kerpan (Moose Jaw—Lake Centre, Réf.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.

En mars dernier, le ministre a annoncé qu'il avait demandé à la Société du crédit agricole de verser le paiement ponctuel pour la perte du tarif du Nid-de-Corbeau aux producteurs qui lui louent des terrains. Le mois dernier, cependant, la Société du crédit agricole a déclaré que dans sa bienveillance, elle allait augmenter la part déjà très généreuse, selon elle, déjà versée aux producteurs et la faire passer de 10 p. 100 au chiffre incroyable de 25 p. 100.

Pourquoi la Société du crédit agricole a-t-elle défié les directives du ministre? Les agriculteurs veulent savoir qui dirige. Est-ce le ministre ou son bon ami libéral et généreux donateur au parti, M. Don Jackson?

L'hon. Ralph E. Goodale (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, j'ignore l'allégeance politique de M. Jackson. Je n'en ai jamais parlé avec lui et je n'entends pas le faire.

En ce qui concerne le fond de la question, c'est évident qu'il ne m'appartient pas de donner des directives à la Société du crédit agricole sur la façon de gérer ses propres affaires. Cependant, lorsqu'on a annoncé dans le budget le versement de 1,6 milliard de dollars à la suite de l'abrogation de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest, la Société du crédit agricole a pris d'elle-même l'initiative de préciser qu'elle allait trouver une façon de partager équitablement cet argent avec ses clients lui louant des terres. Elle a offert une formule en particulier. Un certain nombre de clients ont signalé à la société que, selon eux, elle n'était pas suffisamment généreuse et ainsi, la société a plus que doublé la part versée à ses clients.

M. Allan Kerpan (Moose Jaw—Lake Centre, Réf.): Monsieur le Président, le ministre et le directeur général de la Société du crédit agricole disent une chose et en font une autre. Le ministre affirme qu'on va utiliser le reste de l'argent pour réduire le montant des baux et le prix de vente, mais on s'aperçoit, en Saskatchewan, que les baux de la Société du crédit agricole et les prix demandés augmentent dans une proportion pouvant aller jusqu'à 20 p. 100.

Le ministre va-t-il enfin prendre position sur quelque chose et s'attaquer à ce paradoxe avant qu'il ne soit trop tard?

L'hon. Ralph E. Goodale (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, c'est évident que mon collègue est quelque peu incohérent. Il m'invite à prendre position et chaque fois que je le fais, il me critique, car ce n'est pas la position du Parti réformiste. Je lui rappelle que j'ai été élu comme libéral et non comme réformiste, et que je n'entends pas adopter la position de son parti.

• (1440)

En ce qui concerne les dispositions prises par la Société du crédit agricole, elle prévoyait, durant la première année d'adaptation suivant la perte du tarif du Nid-de-Corbeau, remettre à ses clients locataires 12,5 p. 100 de la valeur des sommes reçues

pour remplacer la subvention du Nid-de-Corbeau. La proportion sera la même durant la deuxième année. On s'attend à ce que la troisième année, les répercussions de l'ajustement des tarifs-marchandises se fassent pleinement sentir dans les prix des terres dans l'ouest du pays et à ce que cette réduction de prix se reflète ensuite dans les immobilisations.

* * *

[Français]

LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

Mme Christiane Gagnon (Québec, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Patrimoine.

Le ministre du Patrimoine tente de justifier la répartition des coupures de son gouvernement à Radio-Canada en laissant croire que les deux réseaux, anglais et français, devront faire un effort équivalent.

Comment le ministre peut-il expliquer que la production d'une émission d'une heure coûtait, en 1992-1993, selon les données les plus récentes dont nous disposons, 18 000 \$ au réseau français et 37 000 \$ au réseau anglais?

L'hon. Michel Dupuy (ministre du Patrimoine canadien, Lib.): Monsieur le Président, notre collègue ne semble pas tenir compte que Radio-Canada est une société autonome. J'ai la responsabilité de m'occuper de son mandat, j'ai la responsabilité de m'occuper de ses finances globales; c'est au conseil d'administration et au président de gérer la maison.

Mme Christiane Gagnon (Québec, BQ): Monsieur le Président, pourquoi alors le ministre a-t-il tenté de justifier la répartition des coupures à Radio-Canada? Comment peut-il expliquer qu'une heure d'émission de sports, par exemple, coûte, à la même période, 28 000 \$ au réseau français et 70 000 \$ au réseau anglais?

L'hon. Michel Dupuy (ministre du Patrimoine canadien, Lib.): Monsieur le Président, notre collègue voudrait que je sois le comptable et le vérificateur de Radio-Canada. Je ne le suis pas et je ne le serai pas.

* * *

[Traduction]

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE LA CONFÉDÉRATION

M. Andy Mitchell (Parry Sound—Muskoka, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État chargé des Institutions financières internationales.

Un grand nombre des pensions et des autres économies des employés actuels et anciens de Bell Canada et d'autres Canadiens sont menacées en raison de l'effondrement de la compagnie d'assurance-vie La Confédération. Le ministre pourrait-il nous dire ce qu'on peut faire pour aider à accélérer le processus de liquidation, de sorte que ces Canadiens reçoivent leur argent aussi rapidement que possible?

L'hon. Douglas Peters (secrétaire d'État (Institutions financières internationales), Lib.): Monsieur le Président, un certain nombre d'électeurs s'intéressent à cette question, et je signale aux députés du Parti réformiste que certains de leurs